



Communiqué de presse

Paris, 20/02/2026

Les administrateurs de Santé publique France expriment leur vive inquiétude face aux menaces de démantèlement de l'agence

À la suite des annonces gouvernementales relatives à une redistribution des missions de Santé publique France, le Conseil d'administration s'est réuni en séance exceptionnelle afin d'examiner les orientations présentées.

Au cours des échanges, plusieurs administrateurs ont exprimé leur circonspection face à des perspectives de transfert et une fragmentation des missions et fonctions essentielles de santé publique, sans que les objectifs poursuivis, les fondements de ces décisions et leurs conséquences n'aient été explicités.

Les administrateurs signataires rappellent que **la cohérence, la stabilité et l'indépendance de l'expertise en santé constituent des conditions indispensables à l'efficacité des politiques et des campagnes de prévention, de la veille pour répondre aux crises sanitaires**. Affaiblir ou fragmenter l'outil national de surveillance de la santé des populations et de prévention constituerait une régression. La santé des populations est un bien commun. Elle constitue un enjeu démocratique majeur. À ce titre, elle mérite mieux qu'un sombre exercice de mécano institutionnel. Elle exige une vision, un débat public éclairé et un engagement ambitieux dans des actions fondées sur les expertises. C'est à ces conditions que nous pourrons, collectivement, protéger durablement la santé de toutes et tous.

Ils **appellent à une clarification des intentions du Gouvernement, à la transparence des travaux ayant conduit aux annonces récentes et à une association pleine et entière des instances de gouvernance de l'agence**, à commencer par son Conseil d'administration, à toute évolution de son organisation.

Les signataires demeurent attachés à la préservation d'un **opérateur national intégré** et doté des **moyens nécessaires** pour assurer l'ensemble de ses missions au service de la santé publique.

Signataires :

Pr Anne Vuillemin, *administratrice au titre de la Société Française de Santé Publique*

Dr Thierry Arnaud, *administrateur représentant le Collège de la médecine générale*

Catherine Aumond, *administratrice d'AIDES, représentante des usagers au conseil d'administration de Santé publique France au titre de France Assos Santé*

Nicolas Brun, *administrateur au titre de l'UNAF (Union nationale des associations familiales)*

Alain Prunier, *administrateur de la FNATH (association des accidentés de la vie)*

Nathalie Retel-Rude, *administratrice au titre de France Nature Environnement*